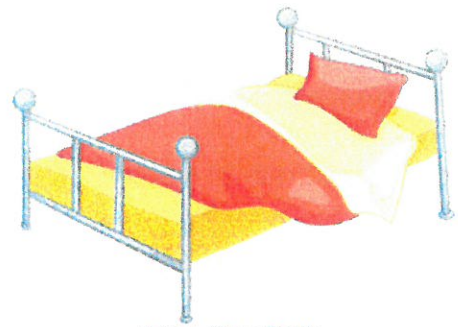


Encombrants collectés :



© Can Stock Photo



Dans la limite de 2 objets maximum par foyer dont le poids unitaire n'excède pas 75 kg

Tout n'est pas un encombrant !



Electroménager



gravas



Déchets verts



palettes, planches, bois



Ordures ménagères



produits toxiques

A QUI EST DESTINE LE SERVICE ?

Les personnes à mobilité réduite
Les personnes âgées
Les personnes ne disposant pas d'un véhicule

QUAND A LIEU LA COLLECTE ?

Le 1^{er} mercredi de chaque mois excepté au mois d'août

QUE PEUT-ON JETER AUX ENCOMBRANTS ?

Le mobilier : meubles, matelas, sommier, dans la limite de 2 objets par foyer dont le poids maximum unitaire ne dépasse pas 75 kg

RAPPEL : Les DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique) e sont pas des encombrants. Le magasin vendeur à l'obligation de récupérer votre ancien matériel.

COMMENT BENEFICIER DU SERVICE ?

S'inscrire à l'aide du document de demande en mairie et attendre la confirmation téléphonique ou par courriel qui interviendra au plus tard 2 jours avant la collecte.

2 déchetteries sont à votre disposition
(téléphoner pour horaires et obtention du badge d'accès)

DECHETTERIE DE COUSTELLET

Avenue du Tourail – Coustellet - 84660 Maubec
Tél. 04 32 52 00 98

DECHETTERIE DU PUIIS DES GAVOTTES

Chemin Dorio – 84300 CAVAILLON
Tél. 04 90 76 10 58

Et pour les déchets verts

DECHETTERIE MON ESPACE VERT

172 chemin du Vieux Taillades - 84300 Cavaillon
Tél. 04 90 75 20 78 98

CALENDRIER DE RAMASSAGE 2020 / 2021

- Mercredi 7 octobre 2020 déposer la demande avant le mercredi 30 septembre 2020
- Mercredi 4 novembre 2020 déposer la demande avant le mercredi 28 octobre 2020
- Mercredi 2 décembre 2020 déposer la demande avant le mercredi 25 novembre 2020
- Mercredi 6 janvier 2021 déposer la demande avant le mercredi 30 décembre 2020
- Mercredi 3 février 2021 déposer la demande avant le mercredi 27 janvier 2021
- Mercredi 3 mars 2021 déposer la demande avant le mercredi 24 février 2021
- Mercredi 3 février 2021 déposer la demande avant le mercredi 27 janvier 2021
- Mercredi 3 mars 2021 déposer la demande avant le mercredi 24 février 2021
- Mercredi 7 avril 2021 déposer la demande avant le mercredi 31 mars 2021
- Mercredi 5 mai 2021 déposer la demande avant le mercredi 28 avril 2021
- Mercredi 2 juin 2021 déposer la demande avant le mercredi 27 mai 2021
- Mercredi 7 juillet 2021 déposer la demande avant le mercredi 30 juin 2021
- Mercredi 1^{er} septembre 2021 déposer la demande avant le mercredi 25 août 2021
- Mercredi 5 octobre 2021 déposer la demande avant le mercredi 29 septembre 2021
- Mercredi 3 novembre 2021 déposer la demande avant le mercredi 27 octobre 2021
- Mercredi 1^{er} décembre 2021 déposer la demande avant le mercredi 24 novembre 2021